

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2021



UV GERMI

Société Anonyme au capital de 386 286,90 euros

SIRET : 519 114 235 00012

RCS 519 114 235

Adresse : Zac de La Nau 19240 SAINT-VIANCE

Tel : 05.55.88.18.88

Site internet : www.uvgermi.fr

SOMMAIRE

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE.....	4
2/ RAPPORT DE GESTION.....	4
<u>2.1. PARTICIPATION DES SALARIES</u>	4
2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES	4
2.1.2 RESULTAT NET.....	4
<u>2.2 LE BILAN</u>	4
2.2.1 ACTIF.....	4
2.2.1.1 Actif immobilisé.....	4
2.2.1.2 Actif circulant.....	6
2.2.2 PASSIF.....	6
2.2.2.1 Situation nette.....	7
2.2.2.2 Emprunts et dettes.....	7
2.2.3 TRESORERIE.....	7
<u>2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE</u>	7
2.3.1 OPERATION SUR LE CAPITAL	7
2.3.2 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	7
2.3.3 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE.....	7
2.3.4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	9
<u>2.4 PRESENTATION DES COMPTES</u>	9
<u>2.5 DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</u>	10
<u>2.6 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT</u>	10
<u>2.7 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</u>	11
2.8 <u>EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE (article L. 332-1 II)</u>	11
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE.....	12
3.1 <u>REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2021</u>	12
3.2 <u>ACTIONS ET VALEURS MOBILIERES</u>	12

3.3 <u>ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS</u>	12
3.4 <u>ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES</u>	13
3.5 <u>ATTRIBUTION D' OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET/OU D' ACHAT D' ACTIONS</u>	13
3.6 <u>ACTIONS PROPRES</u>	13
4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	13
5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D' ENTREPRISE	14
5.1 <u>GOUVERNANCE DE LA SOCIETE</u>	14
5.2 <u>CONVENTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</u>	17
5.3 <u>TABLEAU DES DELEGATIONS</u>	18
6/ ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2021	21
7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	52

1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

Description de l'activité de UV GERMI

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usage collectif) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, bénéficie de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques, inadaptés à ce type de culture.

La Société compte 46 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 Saint-Viance

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive-la-Gaillarde.

2/ RAPPORT DE GESTION

2.1 PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés dans le capital s'élève à 0,04%.

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, de provision comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas à la date du 30 juin 2021, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés.

2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES

Au 30 juin 2021, le crédit d'impôt est de 109 K€ contre 92 K€ au 30 juin 2020.

2.1.2 RESULTAT NET

Le résultat net s'élève à - 77 K€ contre 91 K€ au 30 juin 2020.

2.2 LE BILAN

2.2.1 ACTIF

2.2.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 609 K€ au 30 juin 2021 contre une valeur nette comptable de 656 K€ au 30 juin 2020.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 383 K€ au 30 juin 2021 contre une valeur nette comptable de 346 K€ au 30 juin 2020.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 476 K€ contre 382 K€ au 30 juin 2020 et représentent des frais de Recherche & Développement qui figurent à ce poste, jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de R & D.

Les immobilisations financières s'élèvent à 1 159 K€ et correspondent :

- à la prise de participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089, pour un montant de 100 K€. En date du 17 décembre 2018, deux nouveaux actionnaires sont rentrés au Capital de la Société OSHUN.

Les actionnaires sont :

Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale, société anonyme d'économie mixte au capital social de 3.762.800 euros, dont le siège social est situé Château du Tholonet, Le Tholonet, CS 70064, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5, immatriculée sous le numéro 057 813 131 RCS Aix-en-Provence, (**SCP**) ;

Maintenance Informatique Organisation et Services, société par actions simplifiée au capital social de 320.000 euros, dont le siège social est situé 645, rue Mayor de Montricher, Tech'Indus B- ZI d'Aix, 13793 Aix-en-Provence Cedex 3, immatriculée sous le numéro 340 620 368 RCS Aix-en-Provence, (**MIOS**) ;

CAAP Création société par actions simplifiée au capital social de 15.000.000 euros, dont le siège social est situé 25, chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix-en-Provence, Cedex 2, immatriculée sous le numéro 484 916 218 RCS Aix-en-Provence, (**CAAP Création**) ;

FPS Danone.communities, fonds d'investissement professionnel spécialisé représenté par sa société de gestion, Omnes Capital, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 37, rue du Rocher, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro 428 711 196 RCS Paris, (**DC**).

La composition du capital social est la suivante :

Associés	Nombre d'actions	Pourcentage de participation
SCP	3.000	45,09 %
MIOS	1.000	15,03 %
UV GERMI	1.000	15,03 %
DC	1.626	24,44 %
CAAP Création	27	0,41 %
TOTAL	6.653	100,00 %

- A la création de la filiale UV GERMI MIDDLE EAST, UV GERMI détient 100 % du capital social représentant 22 K€.

Les créances rattachées à des participations correspondent à une avance en compte courant à hauteur de :

- 826 K€ octroyée à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST,
- 92K€ octroyée à OSHUN SAS.

Les autres titres immobilisés à hauteur de 118 K€ sont les actions propres acquises par la société dans le cadre du contrat de liquidité. Pour rappel, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 21 juillet 2017, souscrit auprès de la société de Bourse TSAF – Tradition Securities and Futures, les moyens suivants avaient été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces.

Le 31 décembre 2020 au soir, UV GERMI et la société de Bourse TSAF – Tradition Securities and Futures ont mis fin à leur contrat de liquidité.

A cette date, les moyens qui figuraient au compte de liquidité étaient :

- Nombre d'actions : 5800
- Solde en espèces du compte de liquidité : 151 780,35 €.

A partir du 4 janvier 2021, UV GERMI confie à Midcap (Groupe TP ICAP) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte Amafi. Ce contrat de liquidité a été conclu conformément à la décision de l'Autorité des Marchés Financiers n°2018-01 du 02 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 5 800 transférés du précédent contrat de liquidité
- Solde en espèces du compte de liquidité : 151 780,35 €.

Au 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 11 845 titres UV GERMI
- 78 723,94 € en espèces.

2.2.1.2 Actif circulant

Le stock de matières premières s'élevait à 1 595 K€ au 30 juin 2021 contre 1 052 K€ au 30 juin 2020.

Les travaux en cours représentaient 951 K€ au 30 juin 2021 contre 550 K€ au 30 juin 2020.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 978 K€ contre 1 139 K€ au 30 juin 2020, après prise en compte de dépréciation à hauteur de 99 K€.

2.2.2 PASSIF

2.2.2.1. Situation nette

Les capitaux propres s'élèvent à 6 562 K€ au 30 juin 2021 contre 6 639 K€ au 30 juin 2020.

2.2.2.2. Emprunts et dettes

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 616 K€.

Les dettes financières diverses ont été intégralement remboursées. Pour rappel, elles s'élevaient à 180 K€ au 31/12/2020, dont une avance en compte courant de BORDAS SARL d'un montant de 140 K€, assortie d'intérêts sur compte courant de 40 K€.

Les dettes fournisseurs représentaient 689 K€ au 30 juin 2021, contre 567 K€ au 30 juin 2020.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 409 K€ au 30 juin 2021, contre 424 K€ au 30 juin 2020.

2.2.3 TRESORERIE

La trésorerie nette s'élève à 1 613 K€ au 30 juin 2021, contre 3 248 K€ au 30 juin 2020.

2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

2.3.1 Opérations sur le capital

Aucune opération n'est intervenue sur le capital depuis la clôture du 31 décembre 2020.

2.3.2 Filiales et participations

Depuis le 21 septembre 2017, la société a pris une participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée au capital de 665 K€, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 % (soit 100 K€). Les autres actionnaires de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %. En décembre 2018, la Société OSHUN a vu son capital restructuré avec l'entrée de Danone Communities et CAAP (cf. paragraphe 2.2.2.1).

Depuis le 24 mai 2018, la filiale UV GERMI MIDDLE EAST est officiellement enregistrée auprès du Gouvernement de Dubaï. UV GERMI détient 100 % du capital de sa filiale, d'un montant de 21 966,92 €.

2.3.3 Faits marquants du premier semestre

Impact de la Pandémie due au Coronavirus (COVID 19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile à ce stade d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Nomination d'un Directeur Général Délégué

Willy FORTUNATO qui occupait le poste de Directeur Commercial depuis avril 2016, a été nommé Directeur Général Délégué. Cette prise de fonction est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.

Attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration tenu le 8 janvier 2021, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2018 a décidé l'attribution gratuite d'un nombre total de 108 750 actions, au profit des membres du personnel, et arrêté les conditions et les modalités de ce plan.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

L'attribution définitive des actions interviendra à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, venant à expiration le 8 janvier 2023, sous réserve du respect d'une condition de présence prévue (sauf exceptions).

Les actions attribuées gratuitement pourront être librement cédées par leurs bénéficiaires à compter de leur attribution définitive, soit le 9 janvier 2023, (sous certaines réserves rappelées dans le règlement de plan).

Les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires seront, au choix du Conseil d'administration ou du Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil :

- soit des actions ordinaires existantes détenues par elle à cette date dans le cadre de son programme de rachat d'actions ;
- soit des actions ordinaires nouvelles à émettre par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves.

Cession d'actions par André BORDAS

André BORDAS, Président Directeur Général d'UV GERMI, a cédé 63 097 titres, les 17, 18 et 19 mars 2021. A ce jour, il détient 675 319 titres, ayant le droit de vote double.

Efficacité confirmée de l'appareil GERMI R 75®

Des tests menés dans un prestigieux laboratoire indépendant faisant référence dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses en France, ont confirmé l'efficacité de l'appareil GERMI R 75® pour détruire le coronavirus présent dans l'air.

Lors de ces essais, le GERMI R 75® a permis, en 3 minutes, de diminuer de 98,65 % la « charge virale » aéroportée présente dans une enceinte. Ce résultat correspond à une destruction d'au moins 90% des virus présents dans l'air lors de chaque passage dans l'appareil.

Importants contrats au Moyen-Orient

UV GERMI a concrétisé deux projets d'envergure au Moyen-Orient pour l'équipement d'appareils de traitement de l'air GERMIRCLEAN®, au sein des stations de bus de la ville de Riyad et du Palais Présidentiel d'Abu Dhabi, afin d'en assurer la sécurité sanitaire.

Ce palais, appelé le « Versailles du Proche-Orient » sera équipé de la technologie de pointe GERMIRCLEAN®, qui détruit les COV, virus, bactéries et odeurs, garantissant ainsi le bon fonctionnement du palais Présidentiel qui sert à la fois de siège aux réunions du conseil des ministres Emirati, de salon de réception des chefs d'Etat étrangers, de bibliothèque mais aussi de musée et d'espace d'exposition.

Les autorités saoudiennes ont souhaité sécuriser les espaces confinés des stations de bus, afin de protéger les usagers. Ainsi, une première commande d'un demi-million d'euros a été honorée pour protéger les trois terminaux de Riyad. Compte tenu de la centaine de stations de bus restant à équiper, nous sommes confiants de cette collaboration pour les futurs équipements.

2.3.4 Evènements importants survenus depuis le 30 juin 2021

Répondant au besoin de décontamination de l'air et des surfaces, des virus et bactéries, la Société a assuré la sécurité de nombreux évènements, parmi lesquels le Trophée Andros, le Printemps du Rire à Toulouse, des défilés de haute couture, une série de concerts à l'Olympia, participant ainsi à un retour à une vie normale. Loin de ne fournir qu'une solution ponctuelle, UV GERMI accompagne également au quotidien bien des sociétés, dont des laboratoires pharmaceutiques, plusieurs EHPAD, des restaurants et autres administrations.

2.4 PRESENTATION DES COMPTES

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 363 772 euros contre 3 133 649 euros au 30 juin 2020, soit une variation de + 7,34 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 115 171 euros contre 181 859 euros au 30 juin 2020.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 915 715 euros contre 906 021 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 255 228 euros contre 1 148 368 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 9,31 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 35 508 euros contre 37 534 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 5,40 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 953 518 euros contre 823 506 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 15,79 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 350 287 euros contre 305 941 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 14,49 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 48 personnes contre 46 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 145 362 euros contre 117 709 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 23,49 %.

Le montant des autres charges s'élève à 3 116 euros contre 52 925 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 658 734 euros contre 3 392 004 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 7,86 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 179 790 euros contre – 76 496 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de – 2 164 € (75 322 € pour l'exercice précédent), il s'établit à – 181 954 € contre -1 174 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 4 688 €,
- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 108 935 € contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 92 870 € pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 se solde par une perte de 77 707 € contre un bénéfice de 91 296 € pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 361 654 € contre 8 857 261 € pour l'exercice précédent.

2.5 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.6 Activités en matière de Recherche et de Développement

Au cours du premier semestre, notre Société s'est significativement investie en matière de Recherche et de Développement, notamment dans les domaines suivants :

- Oxydation avancée
- Dosage UV
- Banc Test Lampes
- Canal ouvert
- R75 FUI

- Abattement Brome
- BB Clean
- Nouveau AP60
- Spectro en Ligne
- Luminaire UV
- Nouvelle version R75
- Skid Saumure

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

2. 7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	386 287	386 287	386 287	386 287	386 287
b) Nombre d'actions émises	2 575 246	2 575 246	2 575 246	2 575 246	2 575 246
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 363 772	6 659 632	6 170 337	5 150 702	4 756 005
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-50 523	479 823	108 665	-339 023	-109 142
c) Impôt sur les bénéfices	-108 935	-211 691	-185 741	-192 688	-77 110
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	58 412	691 514	294 406	-146 335	-32 032
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-77 707	410 291	95 644	-361 208	-186 398
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	-0	-0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	0	0	-0	-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	48	45	36	28	26
b) Montant de la masse salariale	953 518	1 681 902	1 540 293	1 295 373	1 212 942
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	350 287	623 276	574 553	502 194	475 287

2.8 Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II)

La société est en cours d'agrément auprès du Ministère de la Santé pour ses solutions de dépollution de l'air et des surfaces. Celui-ci permettra de nous positionner en leader du traitement de l'air dans le domaine de la santé, nous ouvrant ainsi d'importants marchés.

La société s'inscrit dans une trajectoire de croissance pérenne, et accompagne grâce à sa R&D en pointe, l'évolution sociétale afin d'assurer à chacun, un retour à une vie normale.

3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2021

REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE AU 30/06/2021						
	Nombre d'actions Droite de vote simple	Nombre d'actions Droit de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
André Bordas		675319	675319	1350638	26,22%	34,60%
Bernadette Bordas		360000	360000	720000	13,98%	18,44%
Sandrine Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
SARL Bordas	18416	120000	138416	258416	5,37%	6,62%
Concert Bordas	18416	1155719	1174135	2329854	45,59%	59,69%
C. Chansiaud		400	400	800	0,02%	0,02%
P. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
J.F. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
C. Ribes	9208		9208	9208	0,36%	0,24%
Actionnaires TEPA	88350	183212	271562	454774	10,55%	11,65%
Auto-détention	11845		11845	0	0,46%	0,00%
Public	1107296		1107296	1107296	43,00%	28,37%
TOTAL	1235115	1340131	2575246	3903532	100,00%	100,00%

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

3.2 Actions et valeurs mobilières

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

3.4 Attribution d'actions gratuites

Le Conseil d'administration tenu le 8 janvier 2021, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 juin 2018 a décidé l'attribution gratuite d'un nombre total de 108 750 actions, au profit des membres du personnel, et arrêté les conditions et les modalités de ce plan.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

L'attribution définitive des actions interviendra à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, venant à expiration le 8 janvier 2023, sous réserve du respect d'une condition de présence prévue (sauf exceptions).

Les actions attribuées gratuitement pourront être librement cédées par leurs bénéficiaires à compter de leur attribution définitive, soit le 9 janvier 2023 (sous certaines réserves rappelées dans le règlement de plan).

Les actions attribuées gratuitement aux bénéficiaires seront, au choix du Conseil d'administration ou du Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil :

- soit des actions ordinaires existantes détenues par elle à cette date dans le cadre de son programme de rachat d'actions ;
- soit des actions ordinaires nouvelles à émettre par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves.

3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisé au cours de l'exercice écoulé.

3.6 Actions propres

- Au cours du premier semestre 2021, la Société a procédé à l'acquisition de 46 480 de ses propres actions pour un montant de 534 083,98 € et en a cédé 40 435, pour un montant de 461 027,57 € au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209, dégageant une moins-value de 11 157,12 €.
- Au 30 juin 2021, la Société détient 11 845 de ses propres actions valorisées à 10,0081 €, soit 118 545,57 €.

4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet. Les éléments n'ont pas évolué à ce jour.

Depuis l'apparition de la COVID-19, la société accorde une priorité absolue à la sécurité de ses collaborateurs, partenaires, fournisseurs et clients. Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs en période de COVID-19 est appliqué scrupuleusement.

5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

5.1 Gouvernance de la Société

Président Directeur Général	Monsieur André BORDAS
Directrice Générale Déléguée	Madame Sandrine BORDAS
Directeur Général Délégué	Monsieur Willy FORTUNATO

Administrateurs :

- Madame Bernadette BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD*
- Monsieur Christian RIBES

* Il est précisé que Madame Corinne CHANSIAUD est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de contrôleur financier.

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Monsieur André BORDAS	Président du Conseil d'administration et directeur général	Président du Conseil d'administration et directeur général	Gérant de la société civile immobilière Bridal et gérant du groupement foncier agricole 2B	<p>Nommé administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p> <p>Nommé président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2014 pour une durée de six ans et directeur général par le Conseil d'administration en date du 17 avril 2014 pour une durée illimitée.</p>
Madame Sandrine BORDAS	Directrice Générale Déléguée		Gérante Sarl BORDAS	Nommé directrice générale déléguée aux termes du conseil d'administration du 14 novembre 2018 pour une durée illimitée
Monsieur Willy FORTUNATO	Directeur Général Délégué	Directeur Général Délégué		Nommé directeur général délégué aux termes du conseil d'administration du 2 janvier 2021 à compter du 1 ^{er} janvier 2021 et pour une durée d'une année
Madame Bernadette BORDAS	Administrateur	Néant	Gérant de la société civile immobilière Bridal	<p>Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>

<p>Madame Corinne CHANSIAUD</p>	<p>Administrateur</p>	<p>Contrôleur financier</p>	<p>Aucune</p>	<p>Nommée administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années.</p> <p>Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2026, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.</p>
<p>Monsieur Christian RIBES</p>	<p>Administrateur</p>	<p>-</p>	<p>Président SAS Arbowatts</p>	<p>Nommé administrateur aux termes de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos écoulé.</p>

Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Monsieur André BORDAS	Gérant Gérant	SCI Bridal GFA 2B
Madame Sandrine BORDAS	Gérante	SARL BORDAS
Monsieur Willy FORTUNATO	-	-
Madame Bernadette BORDAS	Gérante	SCI Bridal
Madame Corinne CHANSIAUD	-	-
Monsieur Christian RIBES	Président Président Co-Gérant Gérant Administrateur Président Réfèrent Filière Bois Administrateur	SAS Arbowatts Fibois Nouvelle Aquitaine Group ^t Forestier « Les Mille Sources » Group ^t Forestier "Ilios" SA Bontat Aprofor – Ste de Caution Mutuelle Banque Populaire Banque de France Xylofutur

5.2 Conventions avec les parties liées

Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec la SARL BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 6,62 %) :**

Une avance en compte courant a été consentie à la Société pour un montant initial de 300 000 € par la société SARL Bordas (dont Monsieur André BORDAS et Madame Bernadette BORDAS sont associés). La totalité de cette avance remboursable ainsi que les intérêts y afférant ont été remboursés à la date du 30 juin 2021.

- **Avance de trésorerie à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST**

Une avance de trésorerie a été accordée à la filiale UV GERMI MIDDLE EAST : elle s'élevait à 826 106 € au 30 juin 2021.

- **Apport en compte courant à la société OSHUN**

La convention d'apport en compte courant conclue avec la société OSHUN au mois d'avril 2020, selon les modalités suivantes, s'est poursuivie :

- Montant : 92 000 €
- Taux d'intérêt fixe : 0,75 % par an
- Taux maximum des intérêts déductibles fixé, avant la clôture de l'exercice social de la Société Emprunteuse, par référence aux dispositions de l'article 39-1.3° du code général des impôts, tel que publié au Journal Officiel (moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale supérieure à deux ans).
- Remboursable à l'issue d'une période de blocage expirant le 31 janvier 2025, en trois échéances égales :

Date de l'annuité	Montant total
31 janvier 2025	30 666 €
31 janvier 2026	30 666 €
30 novembre 2026	30 667 €

Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

5.3 Tableau des délégations

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs et autorisations en cours de validité, accordées par l'assemblée générale du 4 juin 2021 au Conseil d'administration.

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation au cours de l'exercice
Achat de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce	18 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	10 % du nombre d'actions composant le capital social Prix maximum 50 € par action Montant maximal de l'opération 12 876 200 €	Néant
Annulation des actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce	24 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation	Néant
Augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	26 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	Actions : 300.000 € Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier).	26 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	Actions : 300 000 € Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe) et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires (par la société ou une société du groupe) avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.	18 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions : pour chacune des émissions décidées en application des huitième et neuvième résolutions de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2020 et de la septième résolution de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2019, le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions prévues par les articles L 225-135-1 et R 225-118 du Code de Commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée			Néant
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)	38 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	10 % du capital social existant au terme de l'AGM du 04/06/2021	Néant
Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du Travail.	26 mois A partir de l'AGM du 04/06/2021	1 % du capital social existant au terme de l'AGM du 04/06/2021	Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

CENSEURS

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

MODIFICATION DES STATUTS

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

6/ ANNEXES

AUX COMPTES SEMESTRIELS

AU 30 JUIN 2021

	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Bilan - Actif en euros				
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	901 058	617 977	283 081	330 875
Concessions, brevets, droits similaires	318 801	97 183	221 618	221 010
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 657	58 024	24 633	30 589
Autres immobilisations corporelles	778 866	419 848	359 018	316 402
immobilisations en cours	476 110		476 110	382 388
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	122 069	2 453	119 616	122 069
Créances rattachées à des participations	918 106		918 106	724 025
Autres titres immobilisés	118 546		118 546	51 240
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 821 363	1 195 485	2 625 878	2 313 748
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 595 027		1 595 027	1 052 463
En cours de production de biens	951 014		951 014	550 018
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	88 539		88 539	17 196
Clients et comptes rattachés	1 077 887	99 457	978 430	1 139 273
Autres créances				
Personnel	100		100	1 226
Etat, impôt sur les bénéfices	328 726		328 726	286 411
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	37 953		37 953	30 014
Autre	114 735		114 735	139 967
Capital souscrit et appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 613 277		1 613 277	3 248 193
Charges constatées d'avance	27 976		27 976	79 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 835 234	99 457	5 735 777	6 543 873
Prime de remboursemetn des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	9 656 597	1 294 942	8 361 655	8 857 621

Bilan - Passif en Euros**CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	386 287	386 287
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	6 112 733	6 112 733
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	27 439	6 924
Autres réserves	16 312	
Report à nouveau	96 807	276 657
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 77 707	91 296

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

6 561 871 6 320 583

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

-

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS**DETTES**

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts

616 953 1 315 725

Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

Divers

Associés

181 081

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

60 883 19 406

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

689 097 567 628

Dettes fiscales et sociales

Personnel

197 077 162 729

Organismes sociaux

174 330 150 874

Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

16 349 87 392

Autres impôts, taxes et assimilés

20 906 23 890

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

24 188 28 313

COMPTES DE REGULARISATION

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

1 799 783 2 537 038

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF

8 361 654 8 857 621

Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	3 284 393	3 066 944
Production vendue de services	79 380	66 704
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 363 773	3 133 648
Production stockée	- 10 658	53 558
Production immobilisée	96 000	99 300
Subventions d'exploitation		
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	23 083	28 815
Autres produits	6 746	187
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 478 944	3 315 508
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 309 281	969 701
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	- 393 566	- 63 680
Autres achats et charges externes	1 255 228	1 148 368
Impôts, taxes et versements assimilés	35 508	37 534
Salaires et traitements	953 518	823 506
Charges sociales	350 287	305 941
Dotations aux amortissements sur immobilisations	145 362	117 709
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Autres charges	3 116	52 925
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 658 734	3 392 004
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 179 790	- 76 496
Produits financiers	13 226	79 267
Charges financières	15 390	3 945
RESULTAT FINANCIER	- 2 164	75 322
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 181 954	1 174
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	4 688	400
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 4 688	400
Impôts sur les bénéfices	- 108 935	- 92 870
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	- 77 707	91 296

Tableau de financement

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 31/12/2021 (06 mois)	Exercice préc. 31/12/2020 (12 mois)
<u>Ressources durables</u>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	58 412	677 395
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		24 500
Prix de cession des immobilisations financières		3 370
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières		500 000
Total des ressources (I)	58 412	1 205 265
<u>Emplois stables</u>		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	79 630	214 257
Immobilisations corporelles	57 831	414 889
Immobilisations financières	61 899	
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées	77 337	354 900
Remboursement des dettes financières	759 401	130 328
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)	1 036 098	1 114 374
<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)		90 891
Emplois nets de fonds permanents (II-I)	977 686	
Valeur du fonds de roulement à la clôture	4 652 035	5 629 722

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exe. clos le 31/12/2021 Solde	Ex. prec. 31/12/2020 Solde N-1
Variations d'exploitation				
Variations des actifs d'exploitation				
Stocks de matières et approvisionnements nets	393 566		-393 566	-212 679
En-cours et produits finis nets		10 658	10 658	-465 212
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	87 223		-87 223	9 308
Créances clients et comptes rattachés nets		200 991	200 991	-113 919
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	96 494		-96 494	184 705
Variation des comptes courants débiteurs				
Variations des dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes	209 835		-209 835	265 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 482		-65 482	96 005
Autres dettes d'exploitation	43 564		-43 564	-1 653
Totaux d'exploitation	896 164	211 649	-684 516	-237 933
Variation nette d'exploitation (A)	684 516		-684 516	-237 933
Variation hors exploitation				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
Variation nette hors exploitation (B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-684 516	-237 933
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement				
Variation de trésorerie				
Variation des disponibilités		1 662 203	1 662 203	147 041
Variation des concours bancaires				
Totaux de trésorerie		1 662 203	1 662 203	147 041
Variation nette de trésorerie (C)		1 662 203	1 662 203	147 041
Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net				90 891
Ressource nette			977 687	

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

		30/06/2021	31/12/2020
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable	-77 707	410 291
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	147 815	281 223
	- Reprise sur amortissements et sur provisions	11 696	
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		10 381
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		24 500
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement de l'exercice		58 412	677 395
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		24 500
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		3 370
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
	Augmentation des capitaux propres		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits		500 000
	Total des ressources (I)		58 412
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
	Immobilisations incorporelles	79 630	214 257
	Immobilisations corporelles	57 831	414 889
	Immobilisations financières	61 899	
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées	77 337	354 900
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement des dettes financières	759 401	130 328	
Total des emplois (II)		1 036 098	1 114 374
Variation du fonds de roulement net global			
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)			90 891
Emplois nets de fonds permanents (II-I)		977 686	

Tableau de financement

Présenté en Euros

		30/06/2021	31/12/2020
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	<u>Variations d'exploitation</u>		
	Variations des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements	-393 566	-212 679
	En-cours et produits finis	10 658	-465 212
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes	-87 223	9 308
	Créances clients et comptes rattachés	200 991	-113 919
	Provisions pour dépréciation des clients douteux		
	Autres créances d'exploitation	-96 494	184 705
	Variations des dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçues sur commandes	-209 835	265 511	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-65 482	96 005	
Autres dettes d'exploitation	-43 564	-1 653	
	Totaux d'exploitation	-684 516	-237 933
	Variation nette d'exploitation (A)	-684 516	-237 933
	<u>Variations hors exploitation</u>		
Variation des autres débiteurs			
Variation des autres créditeurs			
	Totaux hors exploitation		
	Variation nette hors exploitation (B)		
	Variation du besoin en fonds de roulement	-684 516	-237 933
	<u>Variations de trésorerie</u>		
Variation des disponibilités	1 662 203	147 041	
Variation des concours bancaires			
	Totaux de trésorerie	1 662 203	147 041
	Variation nette de trésorerie (C)	1 662 203	147 041
	<u>Variation du fonds de roulement net global</u>		
	Emploi net		90 891
	Ressource nette	977 687	

Annexe des comptes semestriels

(Sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros)

Note 1 Présentation de l'activité et des évènements majeurs

1.1 Informations relatives à la Société et à son activité

1.2 Évènements marquants

Note 2 Principes règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

2.2 Immobilisations incorporelles

2.3 Immobilisations corporelles

2.4 Immobilisations financières

2.5 Stocks et en-cours

2.6 Créances

2.7 Valeurs mobilières de placement

2.8 Opérations en devises étrangères

2.9 Provisions pour risques et charges

2.10 Indemnité de départs à la retraite

2.11 Emprunts

2.12 Subventions publiques à recevoir

2.13 Chiffres d'affaires

2.14 Frais de recherche et développement

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

2.16 CIR

Note 3: Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Note 4: Stocks

Note 5: Créances

5.1 Créances clients

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Note 6 : Comptes de régularisation

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

7.3 Distribution de dividendes

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

Note 9 : Avances conditionnées

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

Note 11 : Emprunts et dettes financières diverses

Note 12 : Echéances des dettes à la clôture

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Note 14 : Chiffre d'affaires

Note 15 : Transfert de charges

Note 16 : Produits et charges financiers

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

19.2 Rémunérations des dirigeants

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

20.2 Location financement et location simple

20.3 Baux commerciaux

20.4 Nantissement du fonds de commerce

20.5 Autres engagements financiers

Note 21 : Effectifs

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

22.1 Risque de taux d'intérêt

22.2 Risque de crédit

22.3 Risque de change

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture

PREAMBULE

L'exercice présenté au 30 juin 2021 a une durée de 6 mois.

L'exercice précédent présenté au 30 juin 2020 avait une durée de 6 mois.

Le total du bilan au 30 juin 2021 est de 8 361 654 €.

Le résultat net comptable est une perte de 77 707 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes semestriels qui ont été établis le 18 octobre 2021 par les dirigeants.

Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en janvier 2010, la Société UV GERMI développe des solutions permettant de dépolluer les eaux (usées, potables), l'air et de réaliser le traitement de surfaces industrielles basée sur la technologie des rayonnements ultra-violet

UV GERMI propose des installations complètes standards (réacteurs, machinerie...) et des réalisations sur-mesure en fonction des spécificités clients.

La Société UV GERMI est ci-après dénommée la « Société ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 3 364 K€, contre 3 133 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020. On enregistre une progression de 7,37 %.

Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Exportation	Total	
Vente de produits finis	2 585 107	699 286	3 284 393	97,64%
Vente de produits résiduels			-	0,00%
Prestations de services	44 155		44 155	1,31%
Produits des activités annexes	8 417	26 807	35 224	1,05%
Total	2 637 679	726 093	3 363 772	100,00%

1.2 Évènements marquants

Néant

Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société UV GERMI ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Méthodes préférentielles adoptées par la Société

La société a appliqué les méthodes préférentielles suivantes :

- enregistrement des frais liés aux levées de fonds en moins de la prime d'émission (article L232-9 du Code de Commerce et avis du CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), cf. note 7.1,
- capitalisation des coûts de développement à compter de l'exercice 2014 (article 212-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), cf. notes 2.2 et 3.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds de commerce, de licences de logiciels et de frais de développement capitalisés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Fonds de commerce

Conformément à l'article 212-3.2 du règlement ANC 2014-3 relatif au Plan Comptable Général, sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Frais de développement

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagés pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

Durées et modes d'amortissement

Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / mode d'amortissement</i>
Licences et développement de logiciels	1 à 3 ans – Linéaire
Frais de développement	4 à 5 ans – Linéaire
Fonds de commerce (technologie ultra-violets)	Durée d'utilisation non limitée

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / modes d'amortissement</i>
Matériel et outillages	5 ans – Linéaire
Stands	5 à 8 ans – Linéaire
Agencements des locaux	5 à 10 ans – Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans – Linéaire
Mobilier	5 à 8 ans – Linéaire

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

2.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Cf. Note 20.1

2.11 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

2.12 Subventions publiques à recevoir

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou

pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

2.13 Chiffres d'affaires

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société :

- Ventes internationales :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works) ou lors de l'arrivée au port de la marchandise (incoterms : CIF (Cost Insurance and Freight))
- Ventes d'installations standards à des distributeurs et de pièces de rechange :
 - Le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works). Les contrats ne comportent pas de clauses spécifiques de retours.
- Ventes d'installations sur-mesure :
 - Les prestations du bureau d'étude sont facturées lors de la livraison de l'étude.
 - La reconnaissance du revenu d'une installation sur-mesure intervient lors de la mise en service de l'installation. Une retenue de garantie peut être prévue dans certains cas et remboursée à l'issue d'une période définie contractuellement.

2.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges.

Les frais de développement remplissant les critères énoncés à la note 2.2 sont capitalisés.

2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le Résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le Résultat exceptionnel.

2.16 Crédit d'Impôt Recherche

Des Crédits d'Impôt Recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche depuis sa création.

Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Reclassements		30/06/2021
				Transfert		
Frais d'établissement et de développement	888 358	12 700				901 058
Autres postes d'immobilisations incorporelles	356 871	66 930				423 801
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	1 245 229	79 630	-	-		1 324 859
Installations techniques, matériel et outillages industriels	81 040	1 616				82 656
Installations générales, agencements, aménagements	489 985	1 774				491 759
Matériel de transport	101 074					101 074
Matériel de bureau, informatique, mobilier	177 505	8 528				186 033
Immobilisations corporelles en cours	430 198	45 912				476 110
Total des immobilisations corporelles	1 279 802	57 830	-	-		1 337 632
Participations capital OSHUN	100 000					100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST	22 069					22 069
Actions propres UV GERMI	56 646	534 084	461 028	-	11 157	118 545
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST	748 769	77 337				826 106
Avances financières SAS OSHUN	92 000					92 000
Dépôts et cautionnements	150					150
Total des immobilisations financières	1 019 634	611 421	461 028	-	11 157	1 158 870
						Valeurs nettes des immobilisations au 30/06/2021
Amortissements et dépréciations des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises		30/06/2021	
Frais d'établissement et de développement	562 534	110 041			672 575	228 483
Autres postes d'immobilisations incorporelles	63 472	70 223			133 695	290 106
Immobilisations incorporelles en cours						
Total des immobilisations incorporelles	626 006	180 264	-		806 270	518 589
Installations techniques, matériel et outillages industriels	52 793	10 117			62 910	19 746
Installations générales, agencements, aménagements	236 284	41 957			278 241	213 518
Matériel de transport	21 490	24 684			46 174	54 900
Matériel de bureau, informatique, mobilier	111 096	33 897			144 993	41 040
Immobilisations corporelles en cours						476 110
Total des immobilisations corporelles	421 663	110 655	-		532 318	805 314
Participations capital OSHUN						100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST						22 069
Actions propres UV GERMI					-	118 545
Avances financières UV GERMI MIDDLE EAST						826 106
Avances financières SAS OSHUN						92 000
Dépôts et cautionnements						150
Total des immobilisations financières	-	-	-	-	-	1 158 870

A l'issue de sa création, la Société a acquis le 11 février 2010 un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets pour 105 K€ auprès de la société BORDAS SARL. Ce fonds de commerce représente l'activité exercée par la Société.

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation. Il en va de même pour les titres de participation UV GERMI MIDDLE EAST FZE. Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI, sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôt et cautionnement, évalués à leur valeur nominale.

Note 4 : Stocks

Stocks (montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Stocks de matières premières	1 595 027	1 052 463
Stocks d'encours de production de biens	951 014	550 018
Total brut des stocks	2 546 041	1 602 481
Dépréciation des stocks de matière première		
Total dépréciation des stocks		
Total net des stocks	2 546 041	1 602 481

Composition des stocks

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants électroniques, de ballasts, de lampes ultraviolets, de corps en inox et en PEHD (« Polyéthylène Haute Densité »).

Les stocks d'encours sont constitués des équipements de dépollution en cours de montage dans les ateliers.

Note 5 : Créances

5.1 Créances clients

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Créances clients et comptes rattachés	1 077 887	1 238 729
Total brut des créances clients et comptes rattachés	1 077 887	1 238 729
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	99 457	99 457
Total dépréciations des créances clients et comptes rattachés	99 457	99 457
Total net des créances clients et comptes rattachés	978 430	1 139 272

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque de défaillance a été évalué comme faible.

La dépréciation des créances clients est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non recouvrement.

5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Le tableau ci-après détaille les composantes des postes « Créances » au 30 juin 2021, ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou à plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	Montant brut	30/06/2021	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Titres de participation	122 069		122 069
Actions propres	118 546	118 546	
Avance financière UV GERMI MIDDLE EAST	826 106		826 106
Avance en compte courant OSHUN	92 000		92 000
Autres immobilisations financières	150		150
Total de l'actif immobilisé	1 158 871	118 546	1 040 325
De l'actif circulant			
Créances clients (1)	1 077 887	978 430	99 457
Avances, acomptes versés/commandes	88 539	88 539	
Personnel	100	100	
Etat-impôt sur les bénéfices (2)	328 726	328 726	
Etat-produits à recevoir (3)	114 735	114 735	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 953	37 953	
Fournisseurs débiteurs			
Autres débiteurs		-	
Total de l'actif circulant	1 647 940	1 548 483	99 457
Charges constatées d'avance	27 976	27 976	
Total général	2 834 787	1 695 005	1 139 782

(1) Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation, compte tenu du statut de PME Communautaire de la Société.

Note 6 : Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance pour un montant de 27 976 €, correspondent à des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note 7 : Capitaux propres

7.1 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au 30 juin 2021, s'analyse comme suit :

UV GERMI	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres Réserves	Report à nouveau	Résultat net	Capitaux propres
Variation des capitaux propres								
Au 31 décembre 2020	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	276 657	410 291	6 639 578
Affectation du résultat 2020			20 515		16 312	373 464		
Résultat net au 30/06/2020							77 707	
Au 30 juin 2021	2 575 246	386 287	27 439	6 112 733	16 312	96 807	77 707	6 561 871

7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2021	30/06/2020
Capital (en euros)	386 287	386 287
Nombre d'actions	2 575 246	2 575 246
Valeur nominale (en euros)	0,15 €	0,15 €

La Société n'a pas mis en place de plans de *Stock-Options* ou de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA). La Société compte 436 actionnaires au nominatif, au 30 juin 2021.

Gestion du capital

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

7.3 Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

PROVISIONS

(montant en euros)	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Total des provisions pour risques et charges					
	Montant début d'exercice				Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations financières					-
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients	99 457				99 457
Provisions sur comptes financiers	11 696	2 453	11 696		2 453
Total provisions pour dépréciations	111 153	2 453	11 696		101 910

Litiges et passifs

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

A la date du présent document, la société n'a pas de litiges en cours.

Note 9 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées étaient toutes remboursées au 31 décembre 2020.

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du premier semestre.

Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

(montant en euros)	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 01/08/2019	Prêt garanti par l'état crédit agricole 500 K€
Au 31 décembre 2020	120 000	53 544	265 782	16 201	280 459	500 000
Encaissement						
(-) Remboursement	30 000	15 133	42 496	2 339	29 434	500 000
Au 30/06/2021	90 000	38 411	223 286	13 862	251 025	-

CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES

	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 01/08/2019	Prêt garanti par l'état Crédit Agricole 500 K€ 28/05/2020
ETABLISSEMENTS DE CREDITS (montants en euros)						
Montant	300 000	150 000	300 000	23 500	300 000	500 000
Date de mise en place	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018	16/11/2018	03/01/2018	28/05/2020
Durée	Terme au 30/06/2022	60 mois	66 mois	60 mois	72 mois	12 mois
Taux d'intérêts annuel fixe	0,00%	0,90%	0,77%	0,67%	0,99%	0,00%
	Différé d'amortissement suivi d'une période d'amortissement linéaire avec une première échéance à terme échu payable le 30/09/2017		Différé partiel de 24 mois		Différé partiel de 12 mois	
Différé de remboursement		néant		néant		En une fois au 28/05/2021
Mode de remboursement	Trimestriel	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	
Garantie	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	BPI

**ECHÉANCIER DES EMPRUNTS AUPRES
DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS**

	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018	Emprunt crédit agricole 23,5 K€ 16/11/2018	Emprunt crédit agricole 300 K€ 01/08/2019	Total
(montants en euros)						
Au 30 JUIN 2021	90 000	38 410	223 286	13 862	251 025	616 584
Montant dû à un an au plus	60 000	30 471	85 484	4 702	59 305	239 962
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans	30 000	7 939	137 803	9 160	191 720	376 621
Montant dû à 5 ans et plus						

Note 11 : Emprunts et dettes financières divers

La totalité des emprunts et dettes financières diverses sont remboursés au 30/06/2021.

Note 12 : Echéances des dettes au 30 juin 2021

ETATS DES DETTES (montants en euros)	30/06/2021			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	616 584	239 569	377 015	
Découverts, concours bancaires	369	369		
Emprunts, dettes financières diverses				
Divers				
Associés			-	
Total des dettes financières	616 953	239 938	377 015	-
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 883	60 883		
Fournisseurs et comptes rattachés	689 097	689 097		
Personnel et comptes rattachés	197 077	197 077		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 330	174 330		
Etat, taxes et versements assimilés	16 349	16 349		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	20 906	20 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	24 188	24 188		
Total des dettes d'exploitation	1 182 830	1 182 830		
Total général	1 799 783	1 422 768	377 015	

Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir

Les charges à payer s'analysent comme suit au 30 juin 2021 :

Détail des charges à payer (montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Emprunts		
Emprunts auprès des établissements de crédits	369	571
Emprunts et dettes financières diverses		39 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	290 927	244 309
Autres dettes	24 188	27 335
Total général	315 484	311 615

Les produits à recevoir s'analysent comme suit au 30 juin 2021 :

Détail des produits à recevoir (montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Fournisseurs-Avoirs non parvenus		
Factures à établir		
Autres créances	114 160	139 392
Disponibilités	7 785	10 770
Total des produits à recevoir	121 945	150 162

Note 14 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est composé essentiellement de la mise en place d'installations complètes standards (réacteurs, machinerie...), de réalisations sur-mesure en fonction de spécificités clients et d'études.

Note 15 : Transfert de charges

TRANSFERT DE CHARGES (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Avantages en nature accordés au salariés	14 437	14163
Aides à l'embauche	3 333	
Remboursements CPAM-Prévoyance	4 157	13997
Remboursement d'assurances liés à des sinistres	1 156	
Remboursement d'organismes formateurs		
Autre	655	655
Total des transferts de charges	23 738	28815

Note 16 : Produits et charges financiers

PRODUITS FINANCIERS (Montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Gains de change		
Autres produits financiers	198	8 434
Reprise sur provision immobilisation financière	11 696	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 331	70 833
Total des produits financiers	13 225	79 267
CHARGES FINANCIERES (Montants en euros)		
Dotation provision dépréciation immobilisation financière	2 453	
Intérêts sur emprunts	1 779	3 082
Intérêts courus C/C		863
Intérêts bancaires		
Perte de change		
Charge nette sur cession VMP	11 158	
Total des charges financières	15 390	3 945

Note 17 : Produits et charges exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS

(montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Produit de cession des éléments de l'actif cédés	-	-
Total des produits exceptionnels	-	-

CHARGES EXCEPTIONNELLES

(montants en euros)	30/06/2021	30/06/2020
Pénalités, amendes, dons	4688	3615
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés		
Total des charges exceptionnelles	4688	3615

Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Suite aux levées de fonds réalisées en 2014, 2015 et 2017, les frais relatifs à ces levées (enregistrés en moins de la prime d'émission) ont fait l'objet d'une déduction fiscale conduisant la Société à présenter un résultat fiscal déficitaire dès 2014.

Ainsi, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) estimé au 30 juin 2021 pour un montant de 106 235 €.

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 452 K€ au 31 décembre 2020.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France.

Note 19 : Parties liées

19.1 Transactions avec des parties liées

BORDAS SARL

Dans le cadre de la création de la Société en 2010, plusieurs transactions avec la société BORDAS SARL sont intervenues. La société BORDAS SARL est actionnaire à hauteur de 6,62 % de la société UV GERMI.

Acquisition d'un fonds de commerce et crédit vendeur

La Société a acquis auprès de la BORDAS SARL un fonds de commerce lié à la technologie des ultraviolets. Cette acquisition a été financée par crédit-vendeur sous la forme d'un emprunt de 50 K€ entièrement remboursé.

Financement du besoin en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement de l'activité ont été financés par l'apport en compte-courant de BORDAS SARL pour un montant initial de 300 K€ rémunérés au taux de 1,94 %. La totalité de l'apport en compte courant de BORDAS SARL ainsi que les intérêts y afférant ont été remboursés au cours du premier semestre 2021.

19.2 Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2021 sont les suivantes :

	1 ^{er} semestre 2021		
	Rémunération	Avantages en nature ¹⁾	Total
Monsieur André BORDAS Président du Conseil d'administration et Directeur général	41 419	2 779	44 198
Monsieur Willy FORTUNATO Directeur Général délégué	63 540	2140	65 680
Madame Corinne CHANSIAUD Administratrice	21 607		21 607

Note 20 : Engagements donnés

20.1 Indemnité de départ à la retraite

Méthodologie de calcul

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées aux dates de clôture des trois exercices présentés. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la Société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	30/06/2021		30/06/2020	
	Cadres Métallurgie Ingénieurs et Cadres	Non cadres Métallurgie Corrèze	Cadres Métallurgie Ingénieurs et Cadres	Non cadres Métallurgie Corrèze
	Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans		Départ volontaire à la retraite à taux plein entre 65 et 67 ans	
Age de départ à la retraite				
Taux d'actualisation		1,31%		1,31%
Table de mortalité		INSEE 2015		INSEE 2015
Taux de revalorisation des salaires		2%		2%
Taux de turn-over		moyen		moyen
Taux de charges sociales cadres		53%		53%
Taux de charges sociales Agents de Maîtrise		47%		47%
Taux de charges sociales Techniciens		43%		43%
Taux de charges sociales Ouvriers		31%		31%
Taux contribution employeur		50%		50%
INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)		30/06/2021		30/06/2020
Montant des engagements		113735		99707

20.2 Location financement

A compter du milieu de l'exercice 2016, la Société a procédé à un changement du mode de financement des véhicules de transport en passant de contrats de crédit-bail à des contrats de location longue durée.

ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE

(montants en euros)

30/06/2021

à un an au plus	45110,22
à plus d'un an et cinq ans au plus	34755,79
à plus de cinq ans	
Total	79866,01

20.3 Baux commerciaux

Locations immobilières

UV GERMI SA a conclu les baux commerciaux suivants :

Bâtiment « Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de fabrication » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint-Viance
Durée	Bail signé le 1 ^{er} avril 2008
Départ	Possible avec un préavis de 6 mois

Bâtiment « Unité de stockage » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint-Viance
Durée	Bail signé le 1 ^{er} février 2010
Départ	Possible avec un préavis de 6 mois

20.4 Nantissement du fonds de commerce

La société a consenti deux nantissements au fonds de commerce :

- Le 11 février 2010 au profit de la Banque Populaire Centre Atlantique, pour un montant de 110 819,60 €.
- Le 24 décembre 2010 au profit de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France pour un montant de 110 000 €.

Toutefois, les emprunts dans le cadre desquels lesdits nantissements avaient été mis en place ayant été remboursés en totalité, les mains levées sur lesdits nantissements ont été émises en juillet 2017.

20.5 Autres engagements financiers

Cautions bancaires

- Cautions bancaires auprès du Crédit Agricole Centre France de 3 498 € au titre d'une retenue de garantie envers un client à échéance 14 décembre 2021.
- Garantie import auprès du Crédit Agricole Centre France de 239 000 € envers le client SAUDICO CONSTRUCTIONEERS à échéance 28/02/2022.

Note 21 : Effectifs

Les effectifs moyens de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2021 sont les suivants :

	30/06/2021	30/06/2020
Cadres	7	8
Agents de maîtrise et techniciens	24	23
Ouvriers	14	14
Employés	1	
Apprentis sous contrat	2	1
Total effectifs	48	46

Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

La société UV GERMI peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la Société met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la société UV GERMI est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

22.1 Risque de taux d'intérêt

La société UV GERMI n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La Société UV GERMI fait appel pour ses placements de trésorerie et ses dépôts à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement, et à des collectivités locales.

Le risque crédit est considéré comme faible. Par ailleurs, le délai de paiement client est conforme aux exigences de la LME.

Elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

22.3 Risque de change

Les échanges commerciaux internationaux sont réalisés en euros par la Société.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en euros)	30/06/2021		30/06/2020	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Mission de commissariat aux comptes	14 654	100%	12 605	100%
Services autres que la certification des comptes				
Autres prestations directement liées à la mission de commissaire aux compte				
Total des honoraires	14 654	100%	12 605	100%

Note 24 : Evènements postérieurs au 30 juin 2021

Répondant au besoin de décontamination de l'air et des surfaces, des virus et bactéries, la Société a assuré la sécurité de nombreux évènements, parmi lesquels le Trophée Andros, le Printemps du Rire à Toulouse, des défilés de haute couture, une série de concerts à l'Olympia, participant ainsi à un retour à une vie normale. Loin de ne fournir qu'une solution ponctuelle, UV GERMI accompagne également au quotidien bien des sociétés, dont des laboratoires pharmaceutiques, plusieurs EHPAD, des restaurants et autres administrations.

7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2021, dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées.

André BORDAS

Président Directeur Général



Responsable de l'information financière

Madame Corinne CHANSIAUD
Contrôleuse Financière
Téléphone : 05.55.88.18.88
Mail : cchansiaud@uvgermi.fr